

École de Conflans-sur-Lanterne

Procès verbal du conseil d'école mardi 4 novembre 2025

Présents : Maires et représentants des municipalités : Mr Jacquy; Mr Hadjadj, président du syndicat intercommunal des écoles

Représentants des parents d'élèves : , Mme Charlier, Mme Roussey et Mme Henry, Mme Baudoncourt, Mme Faivre-Demougin, Mme Faivre-Boileau, Mr Beugnot, Mme Pouilley

Enseignants: Mme Demougin, Mme Dos Santos , Mme Pradel et Mme Caland, Mme Levain , Mr Bolot

Directrice du périscolaire : Mme Grangeot

Absents excusés : Mr Garret, Mr De Malliard, Mr Choux, Mr Roger, Mme Krieger, Mr Herbin

Résultats des élections des représentants de parents d'élèves

Ont été élus : Mmes Baudoncourt Laura, Faivre-Demougin Marie, Faivre-Boileau Mélanie, Krieger Elodie, Beugnot Julien, Henry Pauline, Cartier Emilie, Pouilley Marie-Hélène, Roussey Anne-Lise, Charlier Aurélie

Le taux de participation est stable avec 63.7 % de participation.

Le conseil d'école consulté s'est prononcé favorable à l'organisation exclusive du vote par correspondance pour la rentrée 2026.

Règlement intérieur

Mme Caland donne lecture du règlement intérieur, qui tient compte des dispositions du règlement départemental.

Tous les membres du conseil d'école ont approuvé le règlement.

La charte de la laïcité et la charte du bon usage de l'internet sont annexées au règlement. Chaque famille reçoit ces documents pour information et signature.

Le règlement est affiché dans chaque classe et il est publié sur le blog avec la charte de la laïcité.

PPMS (plan particulier de mise en sûreté)

L'école a élaboré deux PPMS : un PPMS « risques majeurs » (tempête, inondation, séisme...) et un PPMS « Attentat intrusion ».

L'application de ces plans repose sur une sensibilisation des élèves aux conduites à tenir en cas de crise.

Les enseignants et le personnel ont un rôle essentiel avec des tâches assignées pour gérer au mieux une telle situation. Les risques sont également recensés. Deux exercices de simulation doivent avoir lieu dans le courant de l'année.

Ils se déroulent sans effet de surprise et sans mise en scène exagérément réaliste et sont l'aboutissement d'une préparation continue destinée à aider les élèves et les personnels à appréhender leur environnement en cas de situation de crise.

Le premier exercice « Attentat intrusion » (scénario proposé : colis suspect) a été effectué avant les vacances d'automne. L'exercice a permis de sensibiliser les élèves au signal d'alerte et à une fuite en dehors du bâtiment.

L'exercice « risques majeurs » sera mis en œuvre dans le cadre d'un exercice académique dans la semaine du 24 novembre.

En cas de confinement, il est rappelé que les parents ne doivent pas téléphoner afin de ne pas encombrer la ligne, qui est réservée avant tout aux secours. En cas de nécessité, les informations se feront par mail.

Une information aux familles concernant le plan Vigipirate et un guide PPMS à l'attention des parents avec la conduite à tenir en cas de confinement ont été mis en ligne sur le blog.

Les membres du conseil d'école émarginent le feuillet relatif à la présentation du plan de mise en sûreté.

Deux exercices d'évacuation en cas d'incendie sont également effectués durant l'année scolaire ; le premier s'est déroulé le 30 septembre.

Enseignement et projets pédagogiques

Piscine

Les 10 créneaux piscine concerneront les classes de CE1-CE2 de Mme Dos Santos ainsi que les CE2-CM1 de Mme Pradel l'après-midi de 14h30 à 15h30 les lundis et jeudis du 4 mai au 11 juin inclus.

Des parents agréés aideront à la mise en œuvre des séances préparées par les enseignantes. L'intervention des parents agréés est indispensable et permet une mise en œuvre optimale des séances de piscine : un parent supplémentaire a passé l'agrément en septembre . Les séances et le transport seront financés par le syndicat intercommunal des écoles.

Evaluations nationales

Elles ont été menées au cours du mois de septembre dans toutes les classes. Les parents ont été invités à rencontrer les enseignants afin de les informer des résultats. Dites « repères », ces évaluations ont pour but d'adapter les parcours d'apprentissages des élèves. L'attention sera portée sur la compréhension aussi bien en français qu'en maths (lors des situations problèmes). Les projets personnalisés de réussite éducative étayent ses adaptations et font le lien entre l'enfant, la famille et l'enseignant.

Décloisonnements et mise en place des aides :

Un enseignant Mr Bolot a été affecté à hauteur d'un mi-temps sur l'école le lundi et le mardi dans le cadre d'un soutien à l'organisation pédagogique

Des décloisonnements ou des temps de co-intervention sont organisés pour accompagner les élèves repérés à besoins ou fragiles en lecture ou en mathématiques . L'organisation sera évolutive en fonction des besoins. Un décloisonnement a été également mis en place pour gérer les apprentissages en histoire -géographie dans la classe de Mme Pradel, le programme des CE2 et des CM1 est effectivement très différent.

Le RASED (réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficultés constitué d'une psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée) intervient lors de cette période pour une aide en lecture et aidera par son expertise, les enfants identifiés, en accord avec les familles.

APC (activités pédagogiques complémentaires)

Les APC peuvent concerner tous les enfants, en groupes restreints, pour une aide au travail personnel ou pour une aide aux élèves rencontrant des difficultés ou pour la mise en œuvre d'une activité prévue au projet d'école.

36 heures sont ainsi réparties sur l'année le mardi et le jeudi de 16h30 à 17h30 suivant un calendrier périodique communiqué aux parents concernés.

Résultats scolaires

Les deux parents peuvent consulter les résultats de leur (s) enfant(s) par le biais du LSU (livret scolaire unique) sur Educonnect. Les codes d'accès ont été transmis aux deux parents par mail ou en format papier.

Engagement « Service civique » :

Eva Couillault a postulé sur l'offre de service civique publiée par l'école ; elle a été retenue pour participer au fonctionnement de l'école , pour encadrer des ateliers en lien avec l'apprentissage du langage oral en maternelle et pour accompagner des actions ou projets artistiques, culturels et sportifs.

Projets pédagogiques :

*Au niveau des projets du territoire éducatif rural (TER) :

L'exposition d'arts des écoles du TER qui sera programmée en fin d'année scolaire, aura pour thème « Collectionneurs du temps ».

* Projet « D'un fil à l'autre » saison 2 : ce projet proposé par le groupe départemental « Valeurs de la République » propose cette année de réaliser un patchwork collaboratif sur le thème de l'égalité filles/garçons. Les élèves de maternelle, et de CM1/CM2 participent à ce projet auquel sont associées plusieurs écoles du département. Le patchwork achevé sera présenté lors d'une exposition en juin. Une partie sera dévoilée lors de la journée de la laïcité le 9 décembre (il y aura possibilité de rejoindre en visio d'autres écoles pour une manifestation commune). La classe de maternelle prend part au projet départemental « Rêves d'ailleurs » ; c'est un projet qui s'appuie sur la littérature de jeunesse afin de produire des écrits, des réalisations plastiques.

Sorties culturelles et sportives, interventions et spectacles

En lien avec les objectifs du projet d'école concernant l'accès à la culture et au sport, des partenaires ont été sollicités.

L'école départementale de musique interviendra dans les classes de GS/CP, CE1/CE2 et de CE2/CM1 sur 5 séances de février à mai sur le projet « Trio à loupiots » .

Les séances de SRAV (savoir rouler à vélo) se dérouleront en juin pour les CM2.

Les classes de maternelle et de GS/CP se sont inscrites dans un projet « Cirque » en partenariat avec l'OCCE ; une rencontre avec d'autres classes participantes aura lieu en fin d'année.

Des sorties hivernales seront organisées dans le courant du mois de janvier pour découvrir et prolonger les apprentissages menés les années passées si l'enneigement le permet. Une première information sera transmise aux familles avant les vacances de Noël

Un projet de découverte d'un sport collectif sera planifié pour la période 4 ou 5 pour l'ensemble des classes.

Mme Cartier informe les enseignants que la fête du court-métrage organisée par la communauté de communes de Haute-Comté, sera reconduite pour l'ensemble des classes.

La classe de maternelle et de GS/CP a déposé une demande pour des séances sur l'étude du vivant à travers deux espèces : les escargots et les araignées auprès de la maison de la nature des Vosges saônoises (attente de réponse en cours).

Les autres projets de sortie seront définis pour le prochain conseil d'école.

Bilan des activités de la coopérative scolaire

Les comptes ont été vérifiés à l'école par Mme Faivre le 12 septembre.

Il se dégage un solde positif de 1410.74 € pour un montant global de charges de 19766.57€ et un montant total de recettes de 19387.63€.

Un déficit de 378.94 € est enregistré par rapport au solde de fin août 2023.

Le compte-rendu financier peut être consulté à l'école par les parents qui le souhaitent.

Une vente de chocolats, de sapins et d'un calendrier avec le portrait des enfants sont proposées aux familles en novembre.

Un marché de Noël se tiendra le vendredi 19 décembre juste avant les vacances de Noël.

Une vente d'articles (encore non définis) décorés avec des dessins qui seront réalisés par chaque enfant ou une autre manifestation, sera programmée en mars.

Le marché aux plants de fleurs et légumes sera organisé au mois de mai. La photo de classe sera proposée début juin.

Le syndicat intercommunal verse à la coopérative scolaire une subvention de 15€ par enfant pour Noël ; il est prévu d'offrir à chaque enfant des albums ou livres. Une autre subvention de 800€ est également versée pour aider au financement des transports lors des sorties pédagogiques.

***Programme PHARE et bien-être des élèves :**

Lors de la journée « Non au harcèlement » (le 6 novembre) ainsi que les semaines suivantes et à différents moments de l'année, des séances d'activités diverses permettront aux élèves d'être sensibilisés sur le sujet. Une grille d'auto-évaluation est proposée aux élèves du CE2 au CM2.

Pour mener à bien ce programme, une « mallette » de ressources est à disposition de l'équipe éducative.

Un atelier à destination des parents sera organisé au début de l'année 2026

Un flyer et un courrier avec des informations sont transmis par mail aux familles lors de la journée NAH.

En parallèle de ce programme, le protocole « Santé mentale » s'inscrit dans la même démarche ;

Pour ces deux domaines il s'agit de repérer, d'alerter le plus précocement, d'évaluer, d'adresser et d'assurer le suivi de toute situation inquiétante.

La directrice, l'équipe enseignante mais aussi la psychologue du Rased, l'équipe de circonscription et l'infirmière scolaire constituent l'équipe ressource qui pourra intervenir dans toute situation.

Une information 'Bien grandir avec les écrans' a été transmise par mail, aux familles ; le document explicite par tranche d'âge le temps préconisé devant les écrans ; les écrans sont à proscrire avant 3 ans.

Le programme d'éducation à la vie relationnelle et affective -EVAR - décliné par cycle, avec trois objectifs pour chaque niveau de classe est réaffirmé et prévoit au minimum trois séances par an. Un flyer transmis également aux familles explique clairement et succinctement les contenus, les raisons et les conditions de mise en œuvre de l'enseignement. Il s'agit pour les enfants de se connaître, vivre et grandir sereinement avec son corps ; de rencontrer les autres, de construire des relations respectueuses et s'y épanouir ; de trouver sa place dans la société, y être libre et responsable.

***Questions diverses**

* Bilan de PMI : le médecin et l'infirmière de PMI viendront en janvier afin de faire le bilan des 3-4 ans concernés.

L'orthoptiste se déplacera également à l'école pour faire un bilan pour les élèves de petite section.

L'infirmière scolaire interviendra dans le cadre du suivi des élèves à la demande de l'équipe pédagogique.

*Différents points de travaux au niveau de la cour élémentaire ont été signalés et adressés à la mairie (trou dans le revêtement à boucher, sécurisation de la limite du jardinet, grillage de séparation à remplacer par une structure plus solide, petite grille latérale (à gauche du portail à sceller dans le mur).

Les parents qui attendent devant l'école souhaitent que les chauffeurs des bus lors de l'attente coupent leur moteur.

La secrétaire, Mme Demougin

La directrice, Marie-Christine Caland.

